

LES ESSENTIELS DU JOUR

QDA 16.09.25 N°3110

5

🌐 TÉLEX 16.09

➔ La galerie Jocelyn Wolff, précédemment installée à Komunuma (Romainville), a inauguré son nouvel espace parisien le vendredi 12 septembre. Situé au 1, rue de Penthièvre, dans le quartier Matignon (8^e arrondissement), il accueille jusqu'au 30 octobre une exposition dédiée à l'artiste minimal allemand Franz Erhard Walther (né en 1939).

➔ La galerie Templon (Paris, Bruxelles, New York) représente désormais l'artiste Martial Raysse (né en 1936), précurseur du Pop Art français et membre des Nouveaux Réalistes. Une exposition d'œuvres récentes aura lieu dans l'espace parisien de la galerie en janvier 2026.

➔ Jusqu'au 6 novembre à Rome se tient la première édition de la Basement Art Assembly Biennial, conçue et organisée par Iliaria Marotta et Andrea Baccin, directeurs fondateurs de CURA (en dialogue avec un comité consultatif composé de Nicolas Bourriaud, Jean-Max Colard, Simon Denny, Anthony Huberman et Lumi Tan). Organisée au Basement Roma (Viale Mazzini 128) et dans des lieux hors-les-murs, la manifestation réunit une vingtaine d'artistes mêlant installations in-situ, commandes, films et performances.

➔ Le prix COAL 2025, intitulé « Eau Douce », compte 10 finalistes : Mirja Busch (Allemagne), le collectif Disnovation.org (Pologne/Canada/Danemark/France), Férielle Doulaïn-Zouari (France/Tunisie), Charlotte Gautier van Tour (France), Mohammad Rakibul Hasan (Bangladesh), Pauline Rip (France/Pays-Bas), Julien Salaud (France), Marcela Santander Corvalán (Chili), Lara Tabet (Liban) et Kay Zevallos (Pérou). Le lauréat sera annoncé en octobre, et la cérémonie de remise aura lieu lors de la 3^e édition de Sans Réserve, rendez-vous de la création engagée pour l'écologie, au musée de la Chasse et de la Nature.

NOMINATIONS

Pascal Perrault remplace Daniel Guérin à l'INRAP

Directeur général délégué de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) depuis septembre 2016, Daniel Guérin passe le relais à Pascal Perrault, comme le notifie un arrêté en date du 8 septembre 2025, paru au Journal officiel du 14 septembre. Dominique Garcia, président exécutif de l'INRAP, tient à saluer « l'expertise, la rigueur et l'engagement constant de Daniel Guérin durant ses trois mandats. Grâce à lui, le fonctionnement et le modèle économique de l'établissement ont été stabilisés [entre 2016 et 2024, le chiffre d'affaires est passé de 53 à 95 millions d'euros, ndlr], les partenariats étendus et les conditions de travail de chacune et chacun d'entre vous ont été améliorées ». Il rejoindra le ministère de la Culture en tant qu'Inspecteur général des affaires culturelles. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble puis passé par l'ENA (promotion Simone Veil), Pascal Perrault était depuis 2021 directeur général du Centre national du livre (CNL). Il a débuté sa carrière en 1996, au sein de la direction des finances de la Mairie de Paris, où il a occupé les postes d'adjoint au chef de bureau de la synthèse budgétaire et celui d'adjoint au chef de bureau « Emprunts, trésorerie, assurances ». Il a exercé plusieurs fonctions, de 2006 à 2011, au sein de la direction du Budget au ministère des Finances, avant de devenir le directeur financier, juridique et des moyens du musée du Louvre de 2011 à 2016. De 2017 à 2021, il a été chef de service, adjoint à la directrice générale de la Création artistique du ministère de la Culture (DGCA). Il prend ses fonctions au



© Inrap.

moment où l'archéologie préventive a été bousculée par une baisse des moyens et par l'article 15 bis C du projet de loi de simplification de la vie économique visant à exempter certains projets d'aménagement dits « d'intérêt national majeur » des obligations de fouilles archéologiques. Si ce projet a été rejeté en juin et si, comme l'écrit Intersyndicale Culture, « le 3 juillet dernier, le président de l'INRAP, au sortir du Conseil d'Administration, a annoncé un "ré-abondement" des moyens de diagnostics dans un courrier adressé à tous les agents » - « 2,3 millions, soit 70 000 jours-homme au lieu de 60 000 initialement annoncé » -, la situation demeure tendue. D'un côté, la sous-direction de l'archéologie met la pression pour diminuer les prescriptions, notamment pour l'agricolitaire, de l'autre, on voit se multiplier des exemples comme celui de la direction de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes qui a décidé de démarrer en octobre les travaux du parvis de la cathédrale de Valence sans études préalables. Une politique qui risque de se traduire pragmatiquement par des baisses de recettes pour l'archéologie préventive.

STÉPHANIE HIODA

[inrap.fr](https://www.inrap.fr)